

Présentation générale du projet

1) Assainissement des équipements souterrains

- Mise en séparatif des eaux usées et des eaux claires
- Nouveau réseau d'eau potable
- Pose de tubes par RE pour mise en souterrain
- Pose de tubes par Swisscom

2) Réaménagement de surface

- Longueur du tronçon 330m, surface 3500m2
- Création d'un trottoir de 1,50m de largeur
- Nouvelle infrastructure pour la chaussée qui aura une largeur variable par tronçon entre 3,50m et 4,50m



Municipalité de Concise

Municipaux responsables:

- M. Marro, Vice-Syndic
- Mme Bignens, Municipale des eaux

Ingénieur civil

Perret-Gentil + Rey & Associés SA

- Chef de projet : M. Apisa
- Ingénieur resp. DT : M. Mahé

Autres services

- Romande Energie
- Swisscom

Entreprise génie civil

Adjudication selon procédure sur les marchés publics

Beati Frères SA à Grandson

Entreprise appareillage

Adjudication selon procédure sur les marchés publics

STS SA à Penthaz

Planning général

Juin 2018:

Crédit de construction voté par le Conseil communal

Juillet 2018:

Mise à l'enquête publique

Août 2018:

Obtention du permis de construire

Fin Septembre 2018 – début Novembre 2018

Travaux sur la place de l'église

Novembre 2018 - Mi Avril 2019

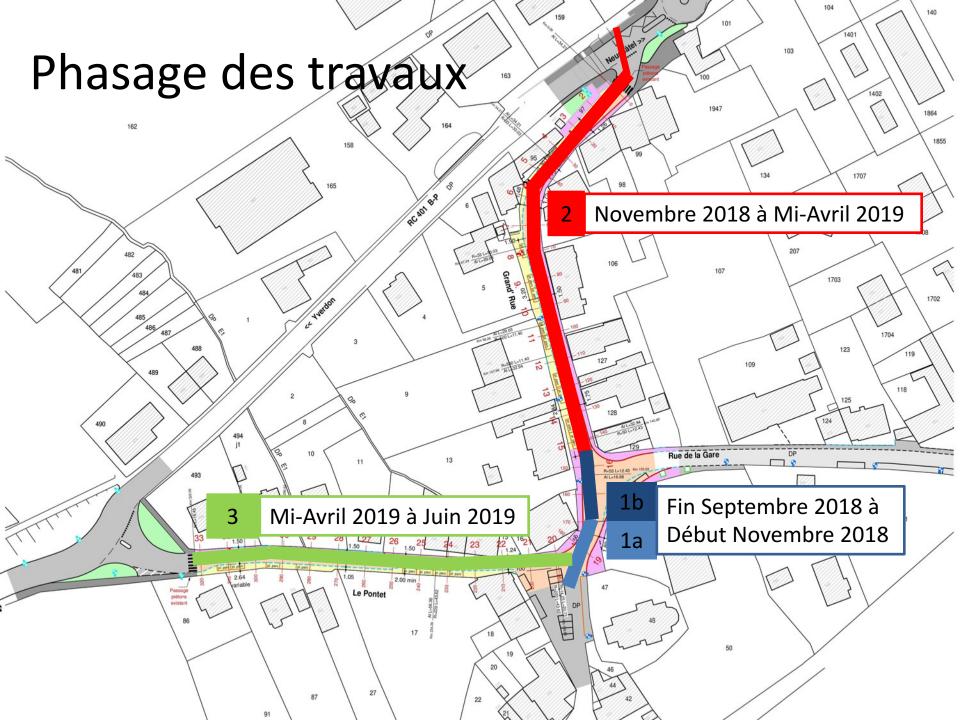
Travaux sur la Grand' Rue

Mi Avril 2019 – Juin 2019

Travaux sur la rue Le Pontet

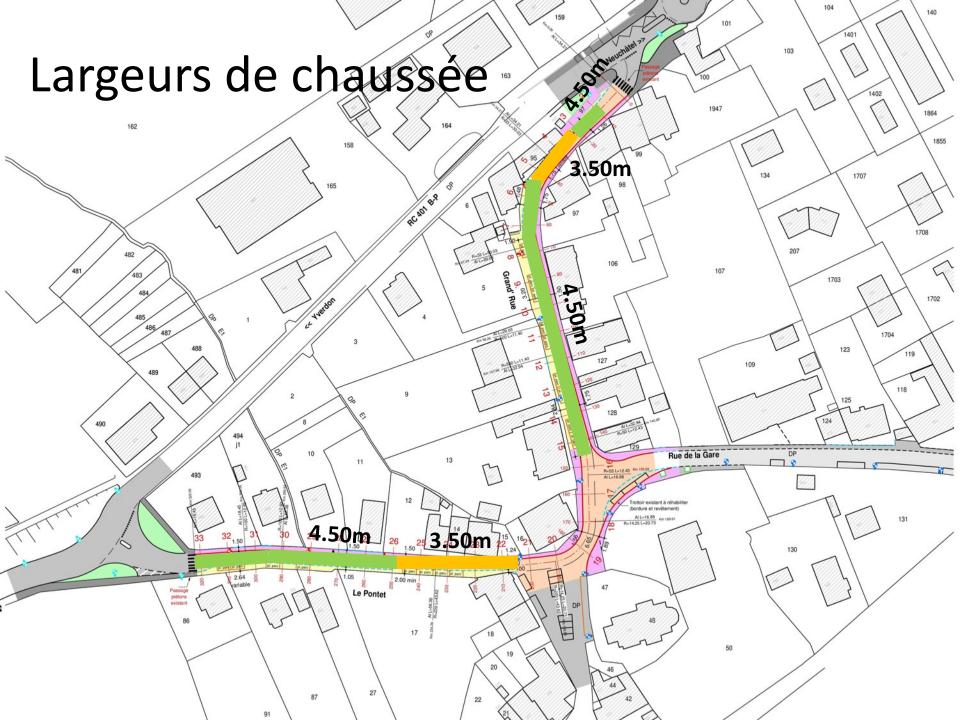
Eté 2020:

Pose du revêtement final



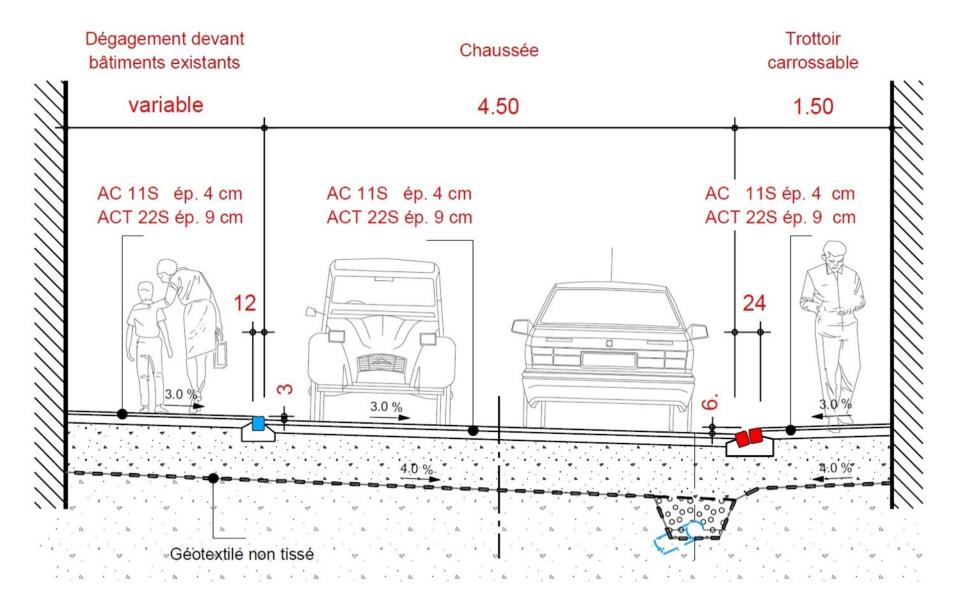
Phasage des travaux

- Rue en travaux avec interdiction générale de circuler, sauf riverains
- Les véhicules pourront emprunter soit la rue Le Pontet pendant les travaux de la Grand' Rue, soit la Grand' Rue pendant les travaux du Pontet
- Réalisation par étapes de 50m environ
- Pendant les travaux, les fouilles seront balisées et clôturées par des lattes de barrage rouge et blanches
- L'accès aux propriétés privées et aux commerces sera garanti par des plaques de routes et/ou des ponts piétons.

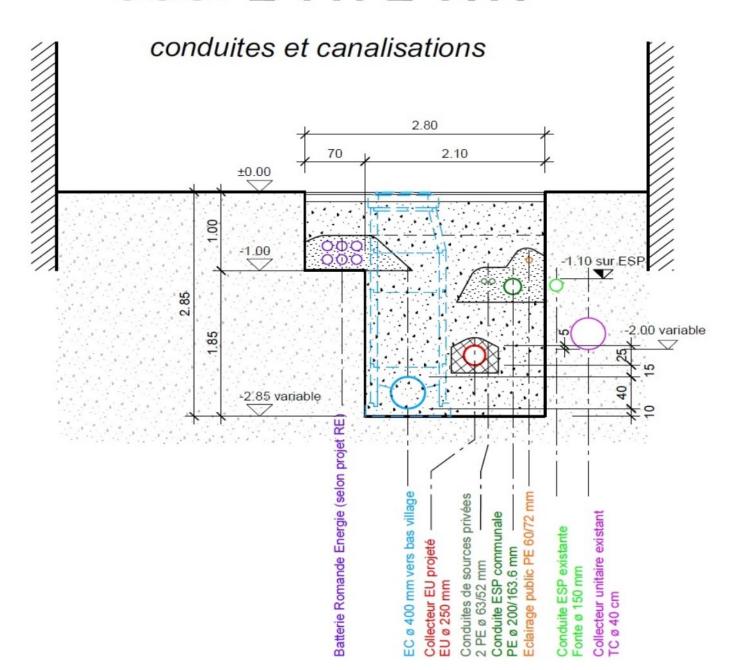


COUPE-TYPE

> Chaussée



COUPE-TYPE A-A



Propriétés privées Raccordements privés

- Une visite des compteurs et des installations de chaque propriété sera effectuée au fur et à mesure de l'avancement du chantier pour déterminer si des travaux seront à réaliser
- A l'issue de chaque visite, des devis seront éventuellement proposés aux propriétaires
- La Commune prend en charge les travaux jusqu'en limite de propriété pour les raccordements des eaux usées et eaux claires, et de l'eau sous-pression
- Les entreprises choisies par la Commune ont l'obligation de réaliser les travaux de raccordements privés aux mêmes conditions financières que celles accordées à la Commune
- Le propriétaire est bien sûr libre de demander un devis à une autre entreprise
- Il est vivement conseillé aux propriétaires de réaliser les travaux en synergie avec les travaux communaux
- Si tel n'est pas le cas, le propriétaire est tenu de réaliser ces travaux dans un délai de 5 ans.

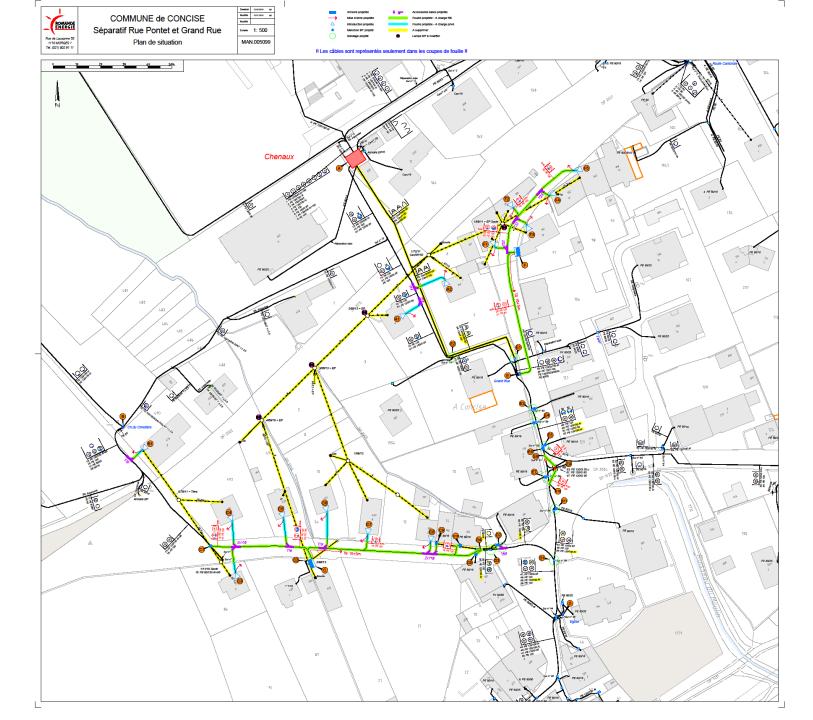




Projet Romande Energie

Romande Energie réalisera la pose d'une infrastructure souterraine, avec l'implantation de 2 nouvelles armoires (basse tension), pour répondre à la mise en souterrain des 14 raccordements aériens.

Cette nouvelle distribution permettra également la reprise de 10 autres raccordements souterrains existants dans une nouvelle configuration d'exploitation.





Mise en souterrain réseau électrique

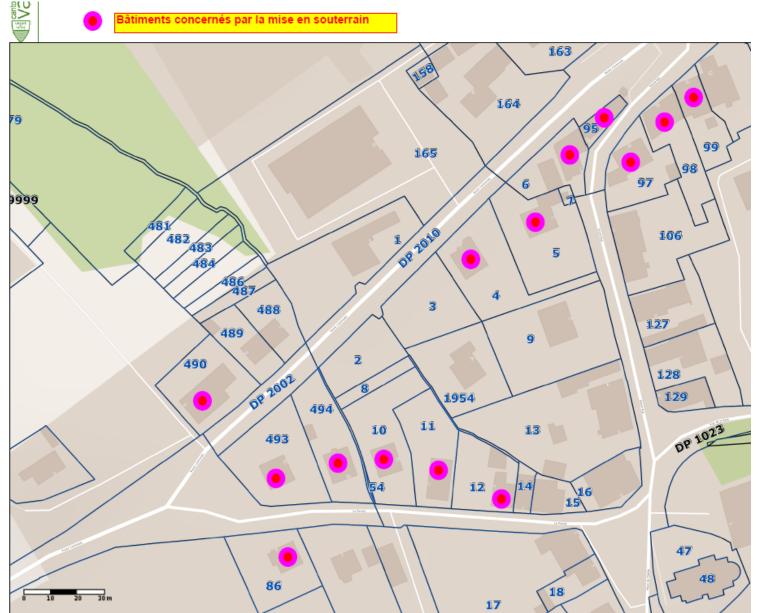
A charge des propriétaires :

- La facturation d'un forfait de CHF 1'000.— (TTC) par raccordement.
 - Le tube et le câble électrique d'alimentation ;
 - Un boitier d'introduction électrique ;
 - Un ruban de mise à terre (si les travaux de génie civil le permettent);
 - Le démontage de l'introduction aérienne (sans réfection de toiture ou façade)
 - La main d'œuvre génie électrique ;
- Les travaux de génie civil sur la parcelle nécessaire au raccordement du bâtiment (fouille, scellement du coffret, passage de mur, etc...);
- La colonne électrique du bâtiment (liaison entre la nouvelle introduction électrique et le tableau général de comptage) ;

/!\ RE se réserve le droit de ne pas répondre aux travaux de mise en souterrain en cas de refus d'un des raccordements concernés.



Mise en souterrain réseau électrique

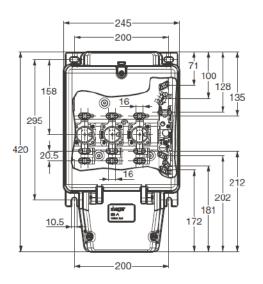


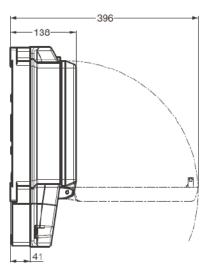


Type de coffret d'introduction

Modèle apparent :







Modèle encastré:



